



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU  
TITRE DU DISPOSITIF « DOTATION GÉNÉRALE  
DE DÉCENTRALISATION - CONCOURS  
PARTICULIER POUR LES BIBLIOTHÈQUES  
MUNICIPALES »**

**DÉCISION N° DM-22-162  
EN DATE DU 06 MAI 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de travaux de rénovation et d'extension de la bibliothèque SUD Alfred-de-Vigny ;

**CONSIDÉRANT** l'ambition de la Ville de développer un réseau de « Bibliothèque de demain »,

**CONSIDÉRANT** que les travaux de rénovation et d'extension de la bibliothèque SUD Alfred-de-Vigny objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de dispositif « Dotation Générale de Décentralisation - Concours particulier pour les Bibliothèques municipales » ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'atteindre les objectifs du programme « Bibliothèque de demain » ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour les travaux de rénovation et d'extension de la bibliothèque SUD Alfred-de-Vigny ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de l'Etat une subvention au titre du dispositif d'aide « Dotation Générale de Décentralisation - Concours particulier pour les Bibliothèques municipales » d'un montant de 162 836.25 euros soit 50% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

|   |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20220506-lmc1H9704H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 06/05/2022<br>Date de Publication : 06/05/2022 |
|---|

Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220506-lmc1H9704H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/05/2022  
Date de Publication : 06/05/2022